MISSION 6E · EMC · ÉCOLE ET CITOYENNETÉ · P3

À quel âge la scolarisation est-elle obligatoire ? en CM2 : leçon, exercices et évaluation

Mission 6e

CM2 | Difficulté ★★★ | 30 min | Objectif : À quel âge la scolarisation est-elle obligatoire ? | Fiche complète + corrigé

Compétence visée (programme) : À quel âge la scolarisation est-elle obligatoire ?

Nova te résume l'essentiel

- Nova te le confirme : en France, l'instruction est obligatoire de 3 ans à 16 ans.
- Tu peux recevoir cette instruction dans une école publique, une école privée ou, dans certaines situations autorisées, en famille.
- Après 16 ans, l'instruction n'est plus obligatoire, mais une obligation de formation continue jusqu'à 18 ans.

La leçon

Grandir, apprendre et devenir citoyen

En France, chaque enfant a le droit d'apprendre. Aller à l'école, découvrir des connaissances, apprendre à lire, écrire, compter, réfléchir et vivre avec les autres permettent de préparer son avenir. L'instruction aide aussi chacun à comprendre ses droits et ses devoirs, à respecter les autres et à participer à la vie de la société. C'est pourquoi la loi fixe une période pendant laquelle l'instruction est obligatoire. Une obligation est une règle que chacun doit respecter. Elle ne dépend pas seulement de l'envie d'un enfant ou de ses parents : elle est prévue par la loi. Retiens bien le mot important : la loi parle d'abord d'instruction obligatoire. Cela signifie que chaque enfant doit recevoir un enseignement. Le plus souvent, cet enseignement est reçu à l'école. Nova te conseille de distinguer les mots : la scolarisation désigne le fait d'être inscrit et accueilli dans une école ; l'instruction désigne le fait d'apprendre grâce à un enseignement. Tu as peut-être déjà lu la question sous la forme « à quel âge la scolarisation est-elle obligatoire ? ». Cette façon de dire les choses est courante, mais elle est imprécise : la loi ne rend pas obligatoire la scolarisation elle-même, mais l'instruction. Dans cette leçon, tu apprendras à répondre avec le mot juste.

La règle à connaître

En France, l'instruction est obligatoire pour tous les enfants âgés de 3 ans à 16 ans. Elle commence à la rentrée scolaire de l'année civile où l'enfant atteint 3 ans et se termine à 16 ans. Attention : ce n'est pas la scolarisation qui est obligatoire en elle-même, mais l'instruction ; elle est reçue le plus souvent à l'école, mais peut aussi l'être en famille dans certaines situations autorisées.

Comprendre les âges sans se tromper

Pour répondre à la question « À quel âge l'instruction est-elle obligatoire ? », donne la réponse complète : de 3 ans à 16 ans. Ne réponds pas seulement « à 3 ans », car cela n'indique que le début, ni « jusqu'à 16 ans » sans préciser le début : l'expression « de 3 ans à 16 ans » donne les deux repères. Un détail à connaître : l'obligation commence à la rentrée scolaire de l'année civile où l'enfant fête ses 3 ans. Pour retenir la règle, pas besoin de calcul compliqué : vérifie si l'âge se situe entre 3 ans et 16 ans. Si oui, l'instruction est

obligatoire. Avant 3 ans, elle ne l'est pas encore ; à partir de 16 ans, elle est terminée, mais d'autres règles prennent le relais.

Repère les différentes situations

Âge ou situation	Instruction obligatoire ?	Ce qu'il faut retenir
Avant 3 ans	Non	L'enfant peut être accueilli à l'école, mais l'instruction n'est pas encore obligatoire.
De 3 ans à 15 ans inclus	Oui	L'enfant doit recevoir une instruction.
À 16 ans	La période d'instruction obligatoire s'achève	Le jeune doit ensuite respecter l'obligation de formation jusqu'à 18 ans.
De 16 ans à 18 ans	Non, pour l'instruction obligatoire	Une formation, un emploi ou un accompagnement vers un projet doit être suivi.

École obligatoire ou instruction obligatoire ?

Dans la vie courante, on entend souvent dire : « L'école est obligatoire. » Cette phrase aide à comprendre l'idée générale, car la grande majorité des enfants vont à l'école. Pourtant, la formule exacte est « l'instruction est obligatoire », et non « la scolarisation est obligatoire ». Pourquoi cette précision est-elle utile ? Parce qu'un enfant peut recevoir son instruction dans plusieurs cadres prévus par la loi. Il peut être inscrit dans une école publique. Il peut aussi fréquenter une école privée. Dans des situations particulières et selon des règles précises, l'instruction peut être donnée en famille, avec une autorisation et des contrôles. Dans tous les cas, l'enfant doit apprendre. Ses responsables doivent veiller à ce qu'il reçoive un enseignement. Ne conclus donc pas qu'un enfant qui n'est pas dans un bâtiment scolaire n'apprend pas forcément : il peut être instruit autrement, si les règles sont respectées. À l'inverse, il ne suffit pas de dire « je reste chez moi » pour ne plus apprendre : pendant la période obligatoire, l'instruction doit être assurée.

Utilise le vocabulaire précis

- La loi : ensemble de règles décidées pour organiser la vie en société.
- L'instruction : les apprentissages et les connaissances reçus par un enfant.
- La scolarisation : le fait d'être inscrit et accueilli dans une école.
- Obligatoire : que l'on doit faire parce qu'une règle l'impose.
- Responsables légaux : adultes qui ont la responsabilité de veiller sur l'enfant et à son éducation.
- Obligation de formation : de 16 ans à 18 ans, le jeune doit poursuivre une formation, être en emploi ou être accompagné dans un projet.

Après 16 ans : continue à préparer ton avenir

À 16 ans, l'instruction obligatoire prend fin, mais cela ne veut pas dire qu'il faut arrêter tout apprentissage ni qu'un jeune est laissé seul. Jusqu'à 18 ans, il existe une obligation de formation, une règle différente de l'instruction obligatoire. Elle demande au jeune de poursuivre un parcours : continuer des études, suivre une formation, travailler dans certaines conditions ou être accompagné pour construire son projet. Nova te donne un repère simple : 3 et 16 concernent l'instruction ; 16 et 18 concernent la poursuite d'un parcours de formation.

Évite une confusion fréquente

> Ne dis pas : « Après 16 ans, il n'y a plus aucune règle. » C'est faux. Après 16 ans, l'instruction obligatoire est terminée, mais l'obligation de formation concerne les jeunes jusqu'à 18 ans.

Répondre correctement à une question

Suis une méthode courte pour répondre avec précision. D'abord, repère le sujet de la question : parle-t-elle de l'instruction, de l'école ou de la formation ? Ensuite, cherche les deux âges utiles : pour l'instruction obligatoire, ce sont 3 ans et 16 ans. Enfin, formule une phrase complète, par exemple : « En France, l'instruction est obligatoire de 3 ans à 16 ans. » Si la question demande une explication, ajoute que cette obligation permet à chaque enfant de recevoir un enseignement et de préparer sa place de citoyen. Si l'on te demande ce qui se passe après 16 ans, précise : « L'instruction n'est plus obligatoire, mais le jeune doit respecter l'obligation de formation jusqu'à 18 ans. » Une réponse complète montre que tu connais la règle et que tu emploies le bon vocabulaire.

Vérifie ta réponse avant de la rendre

- Écris « de 3 ans à 16 ans » pour parler de l'instruction obligatoire.
- Utilise le mot « instruction » plutôt que « scolarisation » lorsque tu parles de l'obligation.
- Indique que l'école est la situation la plus fréquente, sans oublier les autres cadres autorisés.
- Distingue l'instruction obligatoire jusqu'à 16 ans et l'obligation de formation jusqu'à 18 ans.
- Rédige une phrase complète, claire et facile à comprendre.

Un exemple de réponse rédigée

Question : « À quel âge l'instruction est-elle obligatoire en France ? » Réponse : « En France, l'instruction est obligatoire de 3 ans à 16 ans. Elle est le plus souvent reçue à l'école. Après 16 ans, le jeune doit poursuivre une formation ou être accompagné jusqu'à 18 ans. »

Exemples résolus

Trouver la règle correspondant à un âge

Énoncé. Lina a 12 ans. Est-elle concernée par l'instruction obligatoire ?

1. Repère l'âge de Lina : elle a 12 ans.
2. Compare cet âge à la période obligatoire : de 3 ans à 16 ans.
3. Constata que 12 ans se situe dans cette période.
4. Rédige une phrase complète.

Résultat : Oui, Lina est concernée par l'instruction obligatoire, car elle a 12 ans et que l'instruction est obligatoire de 3 ans à 16 ans.

Distinguer deux obligations

Énoncé. Yanis a 17 ans. Quelle règle le concerne : l'instruction obligatoire ou l'obligation de formation ?

1. Repère l'âge de Yanis : il a 17 ans.
2. Rappelle que l'instruction obligatoire s'arrête à 16 ans.
3. Rappelle que l'obligation de formation concerne les jeunes jusqu'à 18 ans.
4. Choisis la règle qui correspond à 17 ans.

Résultat : Yanis est concerné par l'obligation de formation jusqu'à 18 ans. L'instruction obligatoire s'est terminée à 16 ans.

Les astuces de Nova



Le code 3 à 16

Nova range les deux nombres dans cet ordre : 3 pour commencer à apprendre obligatoirement, 16 pour finir l'instruction obligatoire.

Le pont vers 18
Après 16, imagine un petit pont qui mène jusqu'à 18 : il rappelle l'obligation de formation.

Le bon mot
Quand tu veux répondre comme un expert, dis « instruction obligatoire ». C'est plus précis que « école obligatoire » ou « scolarisation obligatoire ».

Erreurs fréquentes

Erreur à éviter	Pourquoi	Le bon réflexe
Écrire que l'école est obligatoire seulement à partir de 6 ans.	Cette ancienne idée ne correspond pas à la règle actuelle : l'instruction est obligatoire dès 3 ans.	Mémorise les deux repères : 3 ans pour le début et 16 ans pour la fin de l'instruction obligatoire.
Dire qu'à 16 ans un jeune n'a plus aucune obligation.	L'instruction obligatoire s'arrête à 16 ans, mais l'obligation de formation continue jusqu'à 18 ans.	Associe 16 ans à la fin de l'instruction obligatoire et 18 ans à la fin de l'obligation de formation.
Confondre instruction et scolarisation.	L'instruction consiste à apprendre ; la scolarisation correspond au fait d'être accueilli dans une école.	Utilise la phrase précise : « L'instruction est obligatoire de 3 ans à 16 ans », et non « la scolarisation est obligatoire ».

Mes exercices

1 Repère les bons âges ★☆☆

Complète chaque phrase avec l'âge qui convient.

1. L'instruction obligatoire commence à _____ ans.
2. L'instruction obligatoire se termine à _____ ans.
3. L'obligation de formation concerne les jeunes jusqu'à _____ ans.

2 Vrai ou faux ? ★☆☆

Indique si chaque affirmation est vraie ou fausse.

1. L'instruction est obligatoire de 3 ans à 16 ans.
2. Après 16 ans, il n'existe plus aucune obligation.
3. L'instruction peut être reçue dans une école publique ou privée.

3 Choisis le mot précis ★☆☆

Choisis la bonne réponse.

1. Le fait d'apprendre grâce à un enseignement s'appelle : a) l'instruction ; b) la récréation ; c) le trajet ; d) le repas.
2. Le fait d'être inscrit dans une école s'appelle : a) la formation ; b) la scolarisation ; c) la sanction ; d) l'évaluation.

4 Classe les situations ★★☆

Associe chaque âge à la règle qui convient.

1. Un enfant a 2 ans.
2. Un enfant a 9 ans.
3. Un jeune a 17 ans.

5 Construis une frise des obligations ★★☆

Trace une frise de 0 à 18 ans dans le cadre. Place 3 ans, 16 ans et 18 ans, puis colorie la période de l'instruction obligatoire et indique la période de l'obligation de formation.

1. Représente les deux périodes sur ta frise.

6 Corrige les affirmations ★★☆

Transforme chaque phrase fausse en phrase correcte.

1. « L'instruction obligatoire commence à 6 ans. »
2. « L'obligation de formation s'arrête à 16 ans. »

7 Réponds et justifie ★★☆

Réponds à chaque question en rédigeant une phrase de justification.

Mila a 14 ans. Doit-elle recevoir une instruction ?

Noé a 17 ans. L'instruction obligatoire le concerne-t-elle encore ?

8 Explique la différence ★★★

Rédige deux phrases pour expliquer la différence entre instruction obligatoire et obligation de formation.

Utilise les âges 3 ans, 16 ans et 18 ans dans ta réponse.

Évaluation

Réponds avec soin. Rédige une phrase complète lorsque cela est demandé. **Barème : 20 points**

1. Indique l'âge de début de l'instruction obligatoire. / 2
2. Indique l'âge de fin de l'instruction obligatoire. / 2
3. Écris une phrase complète pour donner la règle de l'instruction obligatoire en France. / 4
4. Un enfant a 11 ans. Explique s'il est concerné par l'instruction obligatoire. / 3
5. Un jeune a 17 ans. Indique la règle qui le concerne. / 3
6. Explique la différence entre scolarisation et instruction. / 4
7. Cite deux lieux ou cadres possibles pour recevoir l'instruction. / 2

Quiz de révision

1. De quel âge à quel âge l'instruction est-elle obligatoire en France ?
A) De 3 ans à 16 ans **B)** De 6 ans à 16 ans **C)** De 3 ans à 18 ans **D)** De 4 ans à 18 ans

2. Quel mot est le plus précis dans la loi ?
A) Instruction obligatoire **B)** Récréation obligatoire **C)** Devoirs obligatoires **D)** Transport obligatoire

3. À 15 ans, un enfant est-il concerné par l'instruction obligatoire ?
A) Oui **B)** Non **C)** Seulement le mercredi **D)** Seulement s'il le souhaite

4. Quelle règle concerne un jeune de 17 ans ?
A) L'obligation de formation jusqu'à 18 ans **B)** L'instruction obligatoire jusqu'à 16 ans **C)** Aucune règle
D) L'instruction obligatoire jusqu'à 20 ans

5. Que signifie « obligatoire » ?
A) Que l'on doit respecter une règle **B)** Que l'on peut choisir seulement le vendredi
C) Que l'on fait uniquement si l'on veut **D)** Que l'on fait pendant les vacances

6. La scolarisation correspond surtout :
A) Au fait d'être inscrit dans une école **B)** Au fait de dormir **C)** Au fait de jouer dehors
D) Au fait de voyager

7. Où un enfant peut-il recevoir son instruction ?
A) Dans une école publique ou privée, et parfois en famille avec autorisation
B) Uniquement dans une école publique **C)** Uniquement à la maison sans règle
D) Uniquement dans un musée

8. Quelle phrase est correcte ?
A) Après 16 ans, l'instruction obligatoire est terminée, mais l'obligation de formation continue jusqu'à 18 ans.
B) Après 16 ans, un jeune n'a plus aucune obligation. **C)** L'instruction obligatoire commence à 18 ans.
D) L'obligation de formation se termine à 16 ans.

Guide pour les parents

Faites reformuler la règle avec une phrase complète : « En France, l'instruction est obligatoire de 3 ans à 16 ans. »

- Demandez à l'enfant d'expliquer la différence entre l'instruction obligatoire et l'obligation de formation, sans chercher à réciter mot à mot.
- Proposez quelques âges, par exemple 2 ans, 8 ans, 16 ans et 17 ans, puis demandez quelle règle s'applique.
- Valorisez l'emploi des mots précis : instruction, obligatoire, formation et responsable légal.

Temps conseillé : ~10 min.

Questions fréquentes

Q. À quel âge commence l'instruction obligatoire ?

R. Elle commence à la rentrée scolaire de l'année civile où l'enfant atteint 3 ans.

Q. À quel âge se termine l'instruction obligatoire ?

R. Elle se termine à 16 ans.

Q. Est-ce que tous les enfants doivent aller dans une école publique ?

R. Non. L'instruction peut être reçue dans une école publique, une école privée ou, dans certaines situations autorisées, en famille.

Q. Que doit faire un jeune après 16 ans ?

R. Jusqu'à 18 ans, il doit respecter l'obligation de formation en poursuivant un parcours de formation, d'emploi ou d'accompagnement.

Corrigé

Exercice 1 : Repère les bons âges

1. 3 ans *L'instruction est obligatoire dès 3 ans.*
2. 16 ans *La période obligatoire va de 3 ans à 16 ans.*
3. 18 ans *Cette obligation prend le relais après 16 ans.*

Exercice 2 : Vrai ou faux ?

1. Vrai *C'est la règle fixée par la loi.*
2. Faux *L'obligation de formation continue jusqu'à 18 ans.*
3. Vrai *Ces deux types d'écoles peuvent assurer l'instruction.*

Exercice 3 : Choisis le mot précis

1. a) l'instruction *L'instruction désigne les apprentissages reçus par l'enfant.*
2. b) la scolarisation *La scolarisation désigne l'accueil et l'inscription dans une école.*

Exercice 4 : Classe les situations

1. L'instruction n'est pas encore obligatoire. *L'obligation commence à 3 ans.*
2. L'instruction est obligatoire. *9 ans est compris entre 3 ans et 16 ans.*
3. L'obligation de formation s'applique jusqu'à 18 ans. *L'instruction obligatoire est terminée, mais la formation reste obligatoire.*

Exercice 5 : Construis une frise des obligations

1. La frise montre l'instruction obligatoire de 3 ans à 16 ans et l'obligation de formation de 16 ans à 18 ans. *Les repères essentiels sont 3, 16 et 18.*

Exercice 6 : Corrige les affirmations

1. L'instruction obligatoire commence à 3 ans. *La règle actuelle fixe le début à 3 ans.*
2. L'obligation de formation concerne les jeunes jusqu'à 18 ans. *Elle continue après la fin de l'instruction obligatoire.*

Exercice 7 : Réponds et justifie

1. Oui, Mila doit recevoir une instruction, car l'instruction est obligatoire de 3 ans à 16 ans et elle a 14 ans. *La justification rappelle la règle et l'applique à l'âge donné.*
2. Non, l'instruction obligatoire ne concerne plus Noé, car elle se termine à 16 ans ; en revanche, il est concerné par l'obligation de formation jusqu'à 18 ans. *Il faut distinguer les deux obligations.*

Exercice 8 : Explique la différence

1. L'instruction est obligatoire de 3 ans à 16 ans : chaque enfant doit recevoir un enseignement. Après 16 ans et jusqu'à 18 ans, le jeune doit respecter l'obligation de formation en poursuivant un parcours adapté. *La réponse doit donner les deux périodes et montrer qu'elles sont différentes.*

Évaluation : corrigé

1. 3 ans / 2
2. 16 ans / 2
3. En France, l'instruction est obligatoire de 3 ans à 16 ans. / 4
4. Oui, cet enfant est concerné par l'instruction obligatoire, car il a 11 ans et que l'instruction est obligatoire de 3 ans à 16 ans. / 3
5. Le jeune est concerné par l'obligation de formation jusqu'à 18 ans. / 3
6. La scolarisation est le fait d'être inscrit dans une école ; l'instruction correspond aux apprentissages et à l'enseignement reçus. / 4
7. Par exemple : une école publique et une école privée. L'instruction en famille est aussi possible dans certaines situations autorisées. / 2

Quiz : réponses

1. **A) De 3 ans à 16 ans** *L'instruction obligatoire commence à 3 ans et se termine à 16 ans.*
2. **A) Instruction obligatoire** *La règle concerne d'abord l'instruction reçue par l'enfant.*
3. **A) Oui** *15 ans se situe entre 3 ans et 16 ans.*
4. **A) L'obligation de formation jusqu'à 18 ans** *Après 16 ans, l'obligation de formation s'applique jusqu'à 18 ans.*

5. **A) Que l'on doit respecter une règle** *Une obligation est une règle qui doit être respectée.*
6. **A) Au fait d'être inscrit dans une école** *La scolarisation désigne l'inscription et l'accueil dans une école.*
7. **A) Dans une école publique ou privée, et parfois en famille avec autorisation** *Plusieurs cadres sont possibles, mais ils doivent respecter les règles prévues.*
8. **A) Après 16 ans, l'instruction obligatoire est terminée, mais l'obligation de formation continue jusqu'à 18 ans.** *Il faut distinguer la fin de l'instruction obligatoire et la poursuite de l'obligation de formation.*

Pour aller plus loin sur exercices-cm2.fr

- **Toutes les fiches d'EMC CM2** · /emc/
- **Les symboles de la République en CM2** · /emc/citoyennete-et-nationalite/symboles-de-la-republique-cm2/
- **La Terre dans le système solaire en CM2** · /sciences-technologie/la-terre-et-environnement/systeme-solaire-cm2/